

QUEL ÉQUILIBRE
ENTRE SOUTENABILITÉ
FINANCIÈRE
ET EN JEUX SOCIAUX
DANS LE SECTEUR
DE LA MICROFINANCE ?

Le Abdul Latif Jameel Poverty Action Lab (J-PAL) a été fondé par le MIT en 2003. Ce laboratoire a conçu et mis en place une méthode d'évaluation randomisée des programmes de lutte contre la pauvreté – inspirée des essais cliniques utilisés en médecine. Par son travail, le J-PAL aide les gouvernements, les bailleurs de fonds et les entreprises à améliorer leurs actions en faveur des plus démunis. Esther Duflo et William Parienté décrivent dans ce texte les enjeux spécifiques de l'évaluation de la microfinance

Développements récents sur l'impact et les mécanismes de la microfinance

La microfinance a suscité un engouement important au cours des 20 dernières années. La spécificité de la méthodologie de crédit (groupe solidaire, crédits de faible montant, etc...) permettrait de résoudre de nombreux problèmes informationnels sur le marché du crédit, de favoriser l'accès au crédit et de ce fait contribuer à l'allègement de la pauvreté. Des travaux empiriques récents permettent de mieux comprendre les mécanismes de la microfinance et son impact réel sur la pauvreté.

Par Esther Duflo, codirectrice du J-PAL (MIT) et William Parienté, UCL et J-PAL

Esther Duflo 
J-PAL

Esther Duflo est actuellement professeur d'économie et codirectrice du laboratoire Abdul Latif Jameel d'action contre la pauvreté (J-PAL) au MIT. En 2008-2009 elle a été la première titulaire de la chaire internationale "Savoirs contre pauvreté" au Collège de France – chaire soutenue par l'Agence française de développement.

William Parienté 
UCL et J-PAL

William Parienté est professeur assistant à l'Université Catholique de Louvain (UCL) et chercheur affilié à J-PAL Europe. Ses recherches portent sur l'accès au crédit, les problèmes liés à la pauvreté et à la santé dans les pays en développement.

La réduction de la pauvreté par le crédit n'est pas une idée nouvelle. D'importants crédits publics ont ainsi été investis dans les pays en développement en faveur des populations les plus pauvres, par le biais des banques d'État – généralement agricoles – qui offraient un crédit subventionné aux agriculteurs en visant une augmentation de leur productivité. Conduites entre 1950 et 1980, ces politiques ont été, en général, des échecs (Armendariz de Aghion et Morduch, 2005). Le développement de la microfinance est donc, en partie, né du constat que les institutions financières classiques sont dans l'incapacité dans ces pays de participer efficacement au développement économique et à l'allègement de la pauvreté.

La création des institutions de microfinance (IMF) a permis l'émergence d'un système bancaire assurant l'accès des populations pauvres aux services financiers. La forme la plus connue de la microfinance – incarnée par la Grameen Bank – repose principalement sur un groupe solidaire, des montants de crédit relativement faibles, des remboursements hebdomadaires ou mensuels et des taux d'intérêts relativement élevés. L'efficacité de cette méthodologie a donné lieu à une abondante interprétation théorique, notamment sur le rôle du groupe solidaire et du contrôle par les pairs pour surmonter les problèmes informationnels. Mais cette innovation, seule, n'explique pas les bons taux de remboursements. Les IMF établissent des relations étroites avec leur clientèle et ont une bonne connaissance des marchés locaux ; elles savent mettre en place des mécanismes de sélection et d'incitation efficaces. La pression de l'institution – ajoutée à celle des membres du groupe – est déterminante.

Si ces principes relativement généraux sont bien compris, il reste en revanche un grand nombre de questions en suspens. L'effet de la structure des produits sur les problèmes informationnels et les taux de remboursement commence seulement à être étudié d'un point de vue empirique ; des études récentes montrent que la demande pour la microfinance semble varier fortement en fonction des caractéristiques des crédits ; l'impact réel de la microfinance sur les conditions de vie des clients est encore relativement mal évalué. Toutes ces questions, qui ont suscité des débats importants aussi bien au sein des praticiens que des universitaires, commencent donc à trouver aujourd'hui quelques éléments de réponse.

Caractéristiques des prêts et taux de remboursement

Le succès des taux de remboursement en microfinance proviendrait de la structure des microcrédits et de leur capacité à résoudre les problèmes informationnels. Plusieurs travaux empiriques récents se sont attachés à isoler l'effet sur le taux de remboursement de certaines caractéristiques des produits de microfinance. Ainsi, Gine *et alii* (2006) évaluent l'effet de la garantie solidaire sur les taux de remboursement grâce à une expérience menée en collaboration avec une IMF aux Philippines. L'expérience consistait à proposer un crédit avec garantie individuelle à une partie (sélectionnée de façon aléatoire) d'un groupe de clients anciens faisant une demande de renouvellement – l'autre partie du groupe recevant un crédit en conservant la garantie solidaire. À la fin de l'expérience, les différences de remboursement entre les deux groupes pouvaient être ainsi attribuées au type de garantie proposée.

Développements récents sur l'impact et les mécanismes de la microfinance

Par Esther Duflo, codirectrice du J-PAL (MIT) et William Parienté, UCL et J-PAL

Après trois ans, les taux de remboursement sont similaires entre les deux groupes ; cela tendrait à montrer que la garantie solidaire n'a donc pas l'effet de contrôle "pur" dont on l'a souvent gratifiée. De la même manière, une étude menée par Pande et Field (2008) en Inde, montre que la périodicité des remboursements n'a pas non plus d'effet sur le taux de remboursement. Dans cette étude, certains clients sélectionnés aléatoirement reçoivent un crédit avec une durée de remboursement mensuelle alors que les autres obtiennent un crédit avec une période de remboursement hebdomadaire. Les clients qui ont des échéances mensuelles remboursent aussi bien que ceux qui ont des échéances hebdomadaires.

Enfin, Karlan et Zinman (2006) s'attachent à mesurer, par le biais d'une expérience conduite en Afrique du Sud, les facteurs d'imperfection sur le marché du crédit. Les auteurs ont détecté les effets de sélection adverse en proposant de manière aléatoire des contrats à taux élevés et à taux faibles. Ils ont ensuite analysé le profil des emprunteurs qui acceptèrent ces contrats. Au final, la présence de sélection adverse¹ n'est pas confirmée : les taux élevés ne semblent pas attirer spécialement les emprunteurs les plus risqués ou les moins performants. Enfin, certains de ceux qui ont reçu un taux faible se voient proposer de conserver l'avantage de ce taux s'ils remboursent correctement les crédits ; ici, l'encouragement a un effet direct et significatif sur le taux de remboursement. Cela prouve l'existence d'aléa moral². Dans ce contexte, la politique d'encouragement dynamique – présente dans la plupart des contrats de microfinance – représente un mécanisme efficace pour améliorer le taux de remboursement. Ces premiers travaux suggèrent donc, dans les contextes spécifiques étudiés, que la garantie solidaire et la régularité des remboursements n'ont pas d'incidence sur le remboursement, alors que les encouragements dynamiques seraient, quant à eux, efficaces.

Variation de la demande selon les caractéristiques des crédits

Les microcrédits sont aussi caractérisés par des taux d'intérêts élevés, expliqués par des coûts de transaction et de contrôle importants. Les taux d'intérêts sont très divers au sein des IMF ; même s'ils sont en deçà des taux pratiqués par les sources de crédit informelles, ils peuvent facilement être supérieurs à 20 % par an, des taux de 50 % n'étant pas rares. La spécificité des produits ainsi que les taux d'intérêt pratiqués peuvent avoir une incidence sur la décision de prendre un crédit, même si l'information

sur les taux d'intérêt peut n'être que partiellement comprise par les clients. Dans une situation où le taux d'intérêt est parfaitement compréhensible et où les clients connaissent le taux de rendement des investissements potentiels, la décision de prendre un crédit résulte de la comparaison entre coûts et bénéfices. Il existe peu d'informations sur le taux de rendement des micro-entreprises alors qu'il s'agit d'un élément majeur pour comprendre la demande et la capacité de remboursement de la population ciblée par la microfinance. Pour répondre à cette question, De Mel *et alii* (2009) tentent de mesurer au Sri Lanka le taux de rendement du capital des micro-entreprises. Ce dernier peut être relativement élevé – environ 5,7 % par mois –, bien supérieur aux taux d'intérêt des crédits proposés par les IMF dans la région. En revanche, il est hétérogène (élevé surtout pour les hommes) et décroît rapidement dans le temps. Cette expérience montre par ailleurs que certaines micro-entreprises qui dégagent des rendements élevés, n'empruntent pas auprès des IMF – alors qu'elles auraient tout intérêt à le faire – probablement par manque d'information sur les sources de crédit existantes, ou par aversion au risque.

Dans un deuxième temps, des études ont cherché à évaluer l'impact des taux d'intérêt (ou des taux d'intérêts communiqués aux clients) sur l'élasticité de la demande de crédit. Karlan et Zinman (2005) montrent que les clients, en Afrique du Sud, sont relativement peu sensibles à la baisse des taux d'intérêt, alors qu'une hausse au-dessus des taux normalement offerts a un effet important sur la demande. Ces résultats suggèrent que les taux d'intérêt proposés habituellement par les IMF locales sont optimaux.

Au-delà des taux d'intérêts, la demande peut aussi être affectée par la structure même des produits de microfinance. Le microcrédit standard s'est développé assez rapidement, en majorité en milieu urbain et péri-urbain, son implantation en milieu rural pouvant en effet poser problème. Les montants des crédits et les modalités de remboursement ne sont peut-être pas adaptés aux cycles des activités agricoles. Au Maroc, une étude en milieu rural dispersé (Crépon *et alii*, 2008) montre que, dans un contexte où il n'existe pratiquement pas de crédit formel, la réponse des ménages à une offre de microcrédit demeure limitée – avec un taux d'emprunt qui ne dépasse pas 20 % après plus d'un an d'introduction. La microfinance semble donc s'adresser avant tout aux activités de commerce, de services ou d'élevage.

¹ La sélection adverse ou antisélection est un phénomène par lequel une offre faite sur un marché aboutit à des résultats inverses de ceux souhaités, à cause d'asymétries d'information.

² La notion d'aléa moral désigne une situation de risque dans une relation entre deux agents : un agent, isolé d'un risque, se comporte différemment que s'il était totalement exposé au risque.

³ La théorie du "Second Best" fait référence à ce qui se passe lorsque une ou plusieurs conditions optimales ne peuvent pas être satisfaites, dans un modèle économique. Si une condition optimale ne peut pas être satisfaite, il est possible que la "meilleure solution suivante" induise des changements dans les autres variables. Il désigne ici la nécessité de reporter l'analyse sur des objets secondaires, puisqu'il est impossible d'évaluer l'impact direct sur les conditions de vie.

Développements récents sur l'impact et les mécanismes de la microfinance

Par Esther Duflo, codirectrice du J-PAL (MIT) et William Parienté, UCL et J-PAL

Évaluation des impacts sur les conditions de vie Si la microfinance répond à un besoin évident pour les personnes qui sont exclues du marché du crédit, ses objectifs vont au-delà du développement de la seule activité économique. Elle vise aussi à améliorer les conditions de vie de ses clients. Alors qu'il existe finalement peu de preuves empiriques rigoureuses – fautes d'évaluation vraiment convaincantes –, le principe même d'évaluation d'impact a suscité un nombre important de débats, aussi bien chez les praticiens qu'auprès des universitaires. Certains remettent en effet fondamentalement en cause l'intérêt même de l'évaluation spécifique : la microfinance serait un marché comme un autre et en ce sens, pas plus légitime à être évalué. D'autres questionnent l'utilité des évaluations puisque l'impact du microcrédit ne ferait aucun doute – étant donné le nombre important de personnes qui utilisent les microcrédits et restent dans le cycle d'emprunt. Certains, enfin, estiment qu'il est méthodologiquement trop difficile d'évaluer l'impact de la microfinance et qu'il est préférable d'utiliser des approches de type *Second Best*³, en se concentrant sur l'analyse de la clientèle, sur les performances sociales des IMF et sur l'analyse des processus – plutôt que sur l'impact lui-même.

Ces différents arguments comportent des limites. La microfinance, contrairement à d'autres "marchés", reste fortement alimentée par les fonds publics, notamment parce que les bailleurs estiment qu'elle impacte fortement les conditions de vie en favorisant par exemple la sécurité alimentaire, l'autonomie des femmes, l'éducation ou la santé. L'évaluation de cet impact comporte donc de réels enjeux. Par ailleurs, il semble naïf de mesurer positivement l'impact de la microfinance en se basant sur la présence durable des clients dans le cycle de crédit, puisqu'on ne prend pas en compte la situation de ces clients s'ils n'y étaient pas entrés. La microfinance peut avoir des effets pervers, tels que le surendettement ou les problèmes d'endettement croisés ; enfin, si un grand nombre de clients restent dans le processus de crédit, une forte proportion en sort. Ce n'est sans doute pas sans raisons.

Il existe donc très peu de preuves empiriques rigoureuses concernant l'impact de la microfinance sur les conditions de vie. Quelques études quasi-expérimentales, notamment au Bangladesh (Khandker et Pitt, 1998 et 2003), ont été pendant longtemps considérées comme les études les plus abouties, même si leurs résultats ont largement été discutés (Morduch, 1998 ; Morduch et Roodman, 2009). Plusieurs études expérimentales qui viennent d'être achevées ou sont en cours vont fournir

de nouveaux éléments sur l'impact de la microfinance ; l'une d'entre elles, menée en Inde (Banerjee et Duflo, 2009), concerne l'expansion de l'IMF indienne Spandana dans les quartiers pauvres de Hydrâbâd. Après deux ans, les résultats montrent que la microfinance a un impact positif sur la création d'activité ; en revanche, l'effet est très hétérogène sur la consommation des ménages. Ceux qui avaient une activité avant l'introduction du microcrédit consomment plus de biens durables mais réduisent les consommations non indispensables ; ils voient leurs profits augmenter. Ceux qui démarrent leur activité, par contre, réduisent leur consommation totale pour faire face aux coûts fixes nécessaires à la création d'entreprise. Enfin, la consommation du ménage augmente pour les emprunteurs qui n'ont pas d'activité. L'étude montre en outre qu'il n'existe pas d'impact sur des variables non économiques telles que l'éducation, la santé ou le pouvoir des femmes au sein du ménage. Ces résultats concernent un contexte particulier ; ils ne sont pas généralisables à l'ensemble de la microfinance. Cependant, un certain nombre d'études en cours (au Maroc, aux Philippines et au Pérou) permettront de compléter prochainement ces premiers éléments et contribueront à une meilleure connaissance de l'efficacité de la microfinance. ●

REFERENCES

- Armandariz de Aghion, B., Morduch, J., 2005. *The economics of microfinance*, The MIT Press, London.
- Banerjee, A. E., Duflo, R., Glennerster, R., Kinnan, C., 2009. The Miracle of Microfinance? Evidence from a Randomized Evaluation, J-PAL, Document de travail, mai 2009.
- Choudhury, O., Khandker, S., Millimet, D., Pitt, M., 2003. Credit Programs for the Poor and the Health Status of Children in Rural Bangladesh", *International Economic Review* 44(1), 97-118.
- Crépon, B., Devoto F., Duflo E., Parienté W., 2008. Poverty, access to credit and the determinants of participation to a new micro-credit program in rural areas of Morocco, Ex Post Impact Analyses Series 2, Agence Française de Développement, Paris
- De Mel, S., McKenzie, D., Woodruff, C., 2008. Returns to Capital in Microenterprises : evidence From a Field Experiment, *The Quarterly Journal of Economics* 123(4), 1329-72.
- Field, E., Pande, R., 2008. Repayment Frequency and Default in Micro-Finance: Evidence from India, *Journal of the European Economic Association* 6(2-3), 501-9.
- Gine, X., Harigaya, T., Karlan, D., Nguyen, B., 2006. Evaluating Microfinance Program Innovation with Randomized Control Trials: An Example from Group versus Individual Lending, Banque asiatique de développement, note technique 16.
- Karlan, D., Zinman, J., 2005. Credit Elasticities in Less Developing Countries: Implications for Microfinance, *American Economic Review* 98(3), 1040-68
- Karlan, D., Zinman, J., 2010. Observing Unobservables: Identifying Information Asymmetries with a Consumer Credit Field Experiment, *Econometrica*, à paraître.
- Khandker, S., Pitt, M., 1998. The Impact of Group-Based Credit Programs on Poor households in Bangladesh: Does the Gender of Participant Matter?, *Journal of Political Economy* 106(5), 958-98.
- Morduch, J., 1998. Does Microfinance Really Help the Poor? New Evidence on Flagship Programs in Bangladesh, MacArthur Foundation Project on Inequality - Princeton University, Document de travail.
- Morduch, J., Roodman, D., 2009. The Impact of Microcredit on the Poor in Bangladesh: Revisiting the Evidence, Center for Global Development, Document de travail 174.